

Informations sur l'Ecole Intercommunale de Recologne (année scolaire 2020-2021)

Notre école Intercommunale est composée de 10 classes avec à la rentrée 241 élèves. Elle comprend **5 villages** : **Burgille** (1 classe), **Franey** (1 classe), **Recologne** (8 classes), **Ruffey le Château** et **Placey**. Nous sommes gérés par la **Communauté de Communes du Val Marnaysien (CCVM)**, administrée par Mr Malésieux (Président) et Mr Beuraud (Vice-président avec les compétences scolaire et périscolaire).

HORAIRES

Une semaine de 24h réparties sur 4 jours

Classe : 8h30/12h et 13h40/16h10 lundi mardi jeudi vendredi

Les grilles de l'école de Recologne seront ouvertes à 8h30 ou 13h40 et les élèves iront directement en classe avec passage aux sanitaires (lavage des mains obligatoires). Les grilles seront fermées après la rentrée en classe. Une sonnette est en place à l'entrée de l'école à Recologne.

Cantine : 12h/13h30

Garderie : 7h30/8h20, 16h10/18h30

Direction de l'Ecole (Recologne) : Mr David Boillot (03.81.58.18.52)

Le numéro de téléphone est identique pour joindre les classes de Mmes Echenoz (CE1) et Véronèse (CE1/CE2).

Les informations importantes seront placées sur le blog de l'école donc nous incitons fortement tous les parents à le consulter régulièrement :

<http://prim-recologne.ac-besancon.fr/>

CIRCONSCRIPTION

BESANCON IV : I.E.N.(Inspectrice de l'Education Nationale) : Madame Guillemin

Adresse : Madame l'IEN de Besançon IV

26, avenue de l'Observatoire

25030 Besançon Cedex

tél : 03 81 65 48 50 (général IA) ou 03 81 65 48 81 (ligne directe)

REPARTITION DES CLASSES 2020/2021

RECOLOGNE : Maternelle (tél : 03.81.58.10.42)

Petite et Moyenne sections Madame ROY

Moyenne et Grandes sections Madame GAULARD

Moyenne et Grande sections Madame GALLART

GS et CP Mmes RAMEE et BUFFENOIR (téléphone : **09 75 78 63 03**)

ATSEM : Madame JEANNINGROS, Madame TISSERAND
et Madame VERIN

RECOLOGNE : Elémentaire : (03.81.58.18.52)

CP Mr BOILLOT et Mme PRETOT (lundi, mardi)

CE1 Madame ECHENOZ

CE1- CE2 Madame VERONESE

CE2/CM1 Mmes TISSERAND (jeudi, vendredi) et BARBIER (lundi, mardi)

(Tél : **09 75 78 63 03**)

BURGILLE : CM1/CM2 Madame TETON SEGURA (03.81.58.28.26)

FRANEY: CM1-CM2 Mr DUQUET (03.81.58.16.15)

Enseignant remplaçant rattaché à notre école : Mr JEUNE

Petites infos de rentrée

Rencontres Parents/Enseignants

Elles seront confirmées par chaque enseignant.

Mardi 8/09 à 18h : les classes de MS/GS (Mme Gallart) et de CE1 (Mme Echenoz),

Jeudi 10/09 à 18h : la classe de CE1/CE2 (Mme Véronèse),

Vendredi 11/09 à 18h : les classes de PS/MS et MS/GS (Mmes Roy et Gaulard),

Mardi 15/09 à 18h : la classe la classe de CP (M. Boillot et Mme Prétot),

Jeudi 17/09 à 18h : la classe de CE2/CM1 (Mmes Tisserand et Barbier),

Vendredi 18/09 à 18h : la classe de GS/CP (Mmes Ramée et Buffenoir),

Vendredi 18/09 à 18h : la classe de CM1/CM2 de Burgille (Mme Téton-Ségura),

Lundi 21/09 à 18h : la classe de CM1/CM2 de Franey (M. Duquet).

Coopérative scolaire

Comme l'an passé

16€ par enfant

14€ par enfant si 2 enfants sont scolarisés dans l'école intercommunale.

12€ par enfant si 3 enfants et plus sont scolarisés dans l'école intercommunale.

Elle est à régler par chèque à l'ordre de la **coopérative scolaire** sur chaque site. Elle permet de compléter les subventions allouées par la CCVM (sorties, projets, classes transplantées, spectacles...). Nous vous remercions par avance de votre participation.

Transports scolaires:

Rappel de l'organisation des transports scolaires sur l'école Intercommunale : trois bus en circulation tous les matins, tous les soirs.

- un bus effectuant la liaison Ruffey-Recologne avec une accompagnatrice,
- un bus effectuant la liaison Placey-Burgille avec une accompagnatrice,
- un bus effectuant la liaison Burgille-Recologne **sans accompagnatrice qui ne véhiculera que les élèves d'élémentaire** et précédera le bus venant de Ruffey (d'environ 2 minutes).

Tous les détails peuvent être trouvés sur le site internet du conseil général du Doubs ou à la CCVM.

Vacances scolaires

L'Académie de BESANCON fait partie de la **Zone A**,

1^{ère} période: du **vendredi 16 octobre 2020** après la classe au **lundi 2 novembre 2020** au matin.

2^{ème} période: du **vendredi 18 décembre 2020** après la classe au **lundi 4 janvier 2021** au matin

3^{ème} période : du **vendredi 5 février 2021** après la classe au **lundi 22 février 2021** au matin

4^{ème} période : du **vendredi 9 avril 2021** après la classe au **lundi 26 avril 2021** au matin

5^{ème} période : à partir du **mardi 6 juillet 2021** après la classe.